Wanze, le mercredi 16 juin 2021

Madame, Monsieur, chers Parents,

Nous venons de traverser pour la seconde année consécutive une crise sanitaire inédite qui a entraîné une nouvelle fin prématurée de la saison footballistique en cours. Notre club a été touché par les nombreuses répercussions dues à l’arrêt presque total de notre activité, notamment par l’annulation de pratiquement tous les matchs et de nos organisations habituelles comme la WB Cup.

La RES Wanze/Bas-Oha a tremblé sur ses bases mais elle est restée debout. A nouveau, nous avons multiplié les vidéo-conférences et les contacts pour assurer la pérennité du club mais surtout pour garantir à notre personnel son emploi, tout en maintenant la qualité de nos installations. Dans la mesure des obligations sanitaires et des interdictions qui en découlent, nous avons assurés la tenue des entraînements durant la défunte saison. Nous nous en sortons affaiblis mais néanmoins plus déterminés que jamais et prêts à repartir pour une nouvelle saison que nous souhaitons tout à fait normale cette fois.

Comme tous les secteurs de la société, notre club a été durement touché financièrement, les recettes ont été totalement réduites à néant tandis que nos charges ne diminuaient que très faiblement. Nous en sommes désolés mais dans ces conditions et pour couper court à toute espérance, aucun remboursement de la cotisation de la saison dernière n’interviendra tandis que le montant de la cotisation à venir reste inchangé, soit 350 €.

Ce montant comprend toujours un pack d’équipements de même qualité, qui nous sera fourni comme les années antérieures par l’enseigne MARKSPORTS à Hognoul.

Concrètement, la remise de ces packs se fera sur base du paiement de la cotisation soit un premier montant de minimum 200 € qui devra nous être parvenu pour le 15/08/2021 au plus tard sur le compte BE31 0682 2671 1255, tandis que le solde restant soit 150 € devra être réglé pour le 30/09/2021 au plus tard. Les joueurs qui ne seront pas en ordre de cotisation pour cette dernière date ne seront plus repris pour les matchs de leurs équipes respectives.

Il vous sera toujours possible d’obtenir un étalement de vos paiements mais celui-ci devra être soumis au préalable à l'approbation du club (par l'intermédiaire de Benoit Horez, employé administratif) pour le 15/08/2021 au plus tard. La dégressivité du prix de la cotisation est toujours d'application suivant le nombre d'enfants et s'échelonne de la manière suivante : 350 € pour le premier enfant, 320 € pour le second et 290 € à partir du troisième. Pour les personnes qui souhaitent s'acquitter de la cotisation d'une autre manière que via le compte bancaire (paiement en liquide, chèques sport, ...), nous vous invitons à prendre contact soit avec le coordinateur de votre enfant, soit avec Benoit Horez au 0478/388.499.

La procédure pour la distribution des packs la même que la saison passée : chaque vendredi les paiements perçus seront communiqués au magasin MARKSPORTS qui mettra le pack en commande. Vous recevrez quelques jours plus tard un SMS vous invitant à aller le retirer sur place.

**Trois séances d’essayage seront organisées sur le site d’Antheit, les mercredis 30 juin, 11 août et 8 septembre 2021 entre 16 et 19 heures pour déterminer les tailles à commander pour chaque joueur**. Seule cette manière de procéder sera retenue, il est donc impératif que tous les joueurs se présentent aux dates mentionnées ci-avant.

Les packs seront distribués jusqu’au 30 novembre 2021 au plus tard. Après cette date, il ne sera plus possible de se les procurer. Dans le cas où le pack n’aurait pas été retiré dans les délais, il ne sera pas remboursé.

Il est aussi à noter que toutes les cotisations perçues (totalement ou partiellement) ne seront pas remboursées en cas d’arrêt ou pour un transfert vers un autre club à la demande du joueur lui–même ou suite à une décision disciplinaire prise par le comité.

La reprise des entraînements est fixée la première semaine du mois d'août pour toutes les catégories aux jours habituels d’entraînement (renseignements complémentaires auprès des coordinateurs ou sur le site internet du club).

La présente est uniquement adressée par courrier électronique et sera également déposée sur le site internet du club <https://reswanzebas-oha.footeo.com/page/courrier-de-reprise-2021.html>.

**Ci-dessous, vous trouverez encore, l’accusé de réception du Règlement d’Ordre Intérieur (R.O.I. 2021 -** [**https://reswanzebas-oha.footeo.com/page/accuse-de-reception-r-o-i.html**](https://reswanzebas-oha.footeo.com/page/accuse-de-reception-r-o-i.html)**) qui doit être dûment complété et signé avant d’être remis au coordinateurs pour le 31 août 2021 au plus tard.**

Plus que jamais en cette période délicate, nous espérons que nos décisions récolteront l'adhésion du plus grand nombre d'entre vous et que vous nous ferez l'honneur de continuer à nous faire confiance pour l'activité sportive choisie pour vos enfants.

Pour le conseil d’administration,

Le Président,

Thierry WANET

**Accusé de réception du R.O.I.**

**A remettre au coordinateur pour le 31/08/2021 au plus tard**

**Nom et prénom du joueur :**

**…………………………………………………………………………**

**Equipe : U ………………**

Je soussigné, ……..………………………………………………………………… parent et/ou civilement responsable du joueur cité ci-dessus, déclarons avoir reçu le Règlement d’Ordre Intérieur (R.O.I), l’avoir lu et nous engageons à le respecter.

* Acceptez-vous que les données personnelles de votre enfant soient recueillies et conservées en vue de tenir à jour notre fichier « adhérents » ?
* (Cocher la case correspondante à votre réponse) Oui ⃞ Non ⃞
* Acceptez-vous que des photographies ou des vidéos de votre enfant soient utilisées sur le site internet du club ?

(Cocher la case correspondante à votre réponse) Oui ⃞ Non ⃞

Fait à …………………., le ………… / ………… / 2021.

Le joueur, Les parents,

La règlement d’ordre intérieur est consultable sur notre site internet

[www.reswanzebas-oha.footeo.com](http://www.reswanzebas-oha.footeo.com) 🡺 onglet Divers 🡺 onglet Documents 🡺 onglet R.O.I.)